

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la susdite Ville, qu'il y aura séance ordinaire à huis clos du conseil municipal de la Ville de Warwick le 7 décembre 2020 à 19 heures 30 au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick, Québec.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### **1. Demande de madame Pascale Picard et monsieur Richard Picard (2020/41) :**

Demande de madame Pascale Picard et monsieur Richard Picard concernant l'immeuble situé au 14, boulevard Beaumier, lot 4 906 923 et ayant pour objet, si la demande est accordée, de permettre l'installation d'une galerie avec un empiètement de 2,78 mètres dans la marge de recul avant, contrairement aux 2 mètres prescrits à l'article 6.1 du Règlement de zonage numéro 270-2019.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande soit par une consultation écrite par courriel [ville@ville.warwick.qc.ca](mailto:ville@ville.warwick.qc.ca) ou sur les médias sociaux, soit par Facebook ou le site Internet [www.villedewarwick.quebec](http://www.villedewarwick.quebec), et ce, avant le 4 décembre à midi.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce treizième jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt.

**Lise Lemieux, DMA**  
**Directrice générale**  
**et secrétaire-trésorière**